

**PRIX DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES,
DES ARTS ET DES SCIENCES DE LA
ROCHELLE 2022**

**ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA
MAISON DES ÉCRITURES**

ET PRÉSIDÉ PAR ISABELLE AUTISSIER

CONCOURS DE NOUVELLES 2022

**« ROMPRE LES AMARRES,
RÊVER AU DÉPART »**

*"L'horizon, une promesse, mais de quoi ?
D'une fuite de la vie terrestre, d'une mise en
danger, d'une curiosité de l'ailleurs, d'une
expression de possibilités inexprimées en
soi-même ?*

*Partir est un arrachement aux autres ou un
enracinement en soi-même ?*

Que ramène-t-on de l'ailleurs ?

**Isabelle Autissier, présidente du concours
de nouvelles 2022**

Le concours de nouvelle est ouvert à deux
catégories de participants :

- ⇒ Tout public (à partir de 15 ans)
- ⇒ Prix spécial jeunesse : pour les
élèves de la CA de La Rochelle et
des CC d'Aunis Atlantique et Aunis
sud



© Claude Truong-Ngoc / Wikimedia Commons

CALENDRIER

- ⇒ **Pour la catégorie « Tout public » et
pour la catégorie « Jeunesse »**
 - Date limite pour l'envoi des
nouvelles : 30 juin 2022
 - Remise des prix : automne 2022

Adresse d'envoi des nouvelles

Les nouvelles doivent être envoyées par
mail à cette adresse :

margaux.segre@ville-larochelle.fr

**Attention ceci est un concours d'écriture de
nouvelles !**

*Une nouvelle est une **fiction brève et intense**
présentant des personnages peu nombreux qui
réagissent à l'événement au cœur du récit. Elle
comporte impérativement **un titre** qui ajoute du
sens à l'intrigue et **se termine par une chute
originale ou déroutante** qui respecte la
cohérence du récit.*

DISPOSITIONS GENERALES

- ⇒ Le texte ne doit pas dépasser 15 000 signes (espace et ponctuation compris).
- ⇒ Le texte doit être écrit en police Times New Roman 12, interlignage 2 et les pages numérotées.
- ⇒ Le titre de la nouvelle doit être systématiquement rappelé en pied de page.
- ⇒ Afin de préserver l'anonymat, le nom, le prénom de l'auteur (et éventuellement la classe et l'établissement du candidat) doivent uniquement être indiqués sur la page de garde de la nouvelle.

REGLEMENT

ARTICLE 1

L'Académie des Belles Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle et La Maison des Ecritures organisent un concours de nouvelles gratuit et ouvert à tous les candidats d'expression française avec pour sujet « *Rompre les amarres, rêver au départ* ».

ARTICLE 2

Le concours est ouvert à deux catégories de candidats :

Les candidats ne peuvent concourir que dans une catégorie et ils ne peuvent envoyer qu'une nouvelle

- **Catégorie 1 « Tout public » à partir de 15 ans**
- **Catégorie 2 « Prix spécial jeunesse »**

Les candidats peuvent être une classe entière, un groupe d'élève ou un élève, encadrés- ou non- par un professeur de leur établissement. Une même classe peut envoyer plusieurs nouvelles. Les nouvelles sont envoyées par mail par les candidats ou leur professeur.

ARTICLE 3

Ne sont pas autorisée à concourir :

- les membres du jury ainsi que leur famille ;
- les membres de l'Académie des Belles lettres, Sciences et Arts de La Rochelle ;
- les membres de la Maison des écritures ;

- les auteurs d'un livre de fiction (roman/ recueils de nouvelles) déjà publié (sauf compte d'auteur).

ARTICLE 4

Les nouvelles doivent être inédites. Elles doivent être libre de droits jusqu'à la délibération.

ARTICLE 5

Les nouvelles doivent être envoyées par mail à cette adresse :

margaux.segre@ville-larochelle.fr

- Avant le 30 juin 2022 pour la catégorie « Tout public » et « prix jeunesse »

-

ARTICLE 6

Les nouvelles seront évaluées sur leur originalité, leur qualité littéraire, leur conformité au sujet imposé et au genre ainsi que sur le respect des dispositions générales et des conditions du concours

ARTICLE 7 :

Les prix seront décernés par le jury aux nouvelles distinguées dans chacune des deux catégories

- **Catégorie « Tout public »**

- 1^{er} prix : 500 euros
- 2^e prix : 300 euros

- **Catégorie « Prix spécial jeunesse du Pays d'Aunis »**

- 1^{er} prix : un bon d'achat d'une valeur de 250 euros en librairies
- 2^e prix : un bon d'achat d'une valeur de 100 euros en librairies